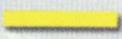
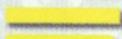
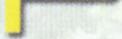
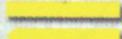


## Rappel des règles de balisage

-  BONNE DIRECTION
-  TOURNER À DROITE
-  TOURNER À GAUCHE
-  MAUVAISE DIRECTION

Quelque soit la couleur du balisage ou son support, les mêmes règles s'appliquent.

Pour bien randonner, nous vous invitons à :

- Respecter les espaces protégés
- Rester sur les sentiers
- Ne pas jeter vos déchets
- Être discrets
- Ne pas faire de feu

RANDONNÉES  
*Au fil de l'Yon*



# Sentier de l'Orme



CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX

*Chemin le long de l'Yon  
à l'environnement magnifique.*

### À voir sur le parcours

- 1 - Logis de l'Aubonnière
- 2 - Le site de Piquet
- 3 - Belvédère sur la vallée
- 4 - Site de la Pierre aux Fées



LONGUEUR  
4 KM



MARCHE  
1H10



VTT  
0H40  
(DIFFICILE - CYCLISTES  
EXPÉRIMENTÉS)



BALISAGE

Venez nous voir !

**Ry** Office  
de Tourisme  
La Roche-sur-Yon Agglomération

7 Place du Marché  
(Quartier des Halles)  
85000 La Roche-sur-Yon

+33 (0)2 51 36 00 85  
tourisme@larochesuryon.fr



[www.ot-roche-sur-yon.fr](http://www.ot-roche-sur-yon.fr)



**Ry** Office  
de Tourisme  
La Roche-sur-Yon Agglomération



**D** **Départ :**  
**Gîte de l'Aubonnière**

**1** **Logis de l'Aubonnière**

Propriété d'un seigneur au XIII<sup>ème</sup> siècle, ce logis a connu d'importants remaniements au cours des siècles.

Seul son four à pain date du XIII<sup>ème</sup> siècle et permet d'appréhender l'économie de la vallée puisque le seigneur percevait un impôt en nature sur la cuisson du pain qui devait se faire dans son four.

**2** **Le site de Piquet :**

Classé Espace Naturel Sensible (ENS) par le conseil général de la Vendée.

Il bénéficie d'aménagements et de protections spécifiques.

**3** **Belvédère sur la vallée :**

Jusqu'à présent vous longiez la rivière, maintenant prenez un peu de hauteur pour l'observer. Contemplez et admirez le panorama sur la filature de Piquet.

**4** **Site de la Pierre aux Fées :**

Si vous le souhaitez, vous pouvez prolonger ce sentier (environ 1 km) et descendre jusqu'au site de La Pierre aux Fées, rocher surplombant l'Yon.

